Présentation

Par une circulaire du 27 avril 2021 ((https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/45162)), qui s'appuie sur les préconisations du rapport du député Éric Bothorel qui lui avait été remis le 23 décembre dernier, le Premier ministre demande à l'ensemble des ministères de s'engager sur une feuille de route de sur l'ouverture, la circulation et l'exploitation des données, des algorithmes et des codes sources.

Ce tableau permet de visualiser l'ensemble des engagements des ministères pris dans leurs feuilles de route (source

(https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/liste-des-actions-prises-par-les-ministeres-dans-le-cadre-des-feuilles-de-routes-ministerielles/)).

15 507

Feuilles de route Nombres d'actions



